








COMMUNE DE ROCHE
Conseil Communal

Roche, le 4 décembre 2025

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission des finances

du préavis n° 48/25 relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2026

		Séances			Emoluments			Signatures
		24.11.2025						
Rapporteur	Koehler Stéphanie	x						
Membres	Aeberhard Marc	x						
	Cassella Antonio	x						
	Marsoni Lucette	x						
	Mijaljovic Pascal	x						

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le 24 novembre 2025 à la maison de commune, afin de traiter du préavis 48/25 relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2026 en présence de M. Massimo Maio, Boursier et de Mme Aurélie Tulot, Syndique et Municipale des finances. Nous les remercions pour leur disponibilité ainsi que pour les explications détaillées qu'ils nous ont fournies à cette occasion.

La commission tient également à remercier la Municipalité et le Boursier communal pour l'élaboration de ce budget et tout le travail accompli par le Boursier pour cette période de transition en lien avec le passage du modèle comptable harmonisé MCH1 au MCH2.

Nous avons relevé ci-dessous quelques points que nous avons souhaité éclaircir :

1. Les charges financières d'un montant de CHF 172'149.00 incluent CHF 57'200.00 d'intérêts passifs sur les engagements financiers.
2. Les charges de personnel ont légèrement augmenté, ceci résulte de l'augmentation salariale de 1,2% et de l'engagement d'un agent de sécurité publique. Madame Tulot, nous indique qu'il ne faudra pas hésiter à avertir l'administration communale pour tout débordement de l'ordre publique.
3. Concernant le graphique en page 5 qui présente la répartition des charges par nature, en pourcentage, pour le budget 2026 selon le nouveau plan comptable MCH2, nous avons trouvé important de relever que le point 2 "Formation" englobe tout ce qui a trait à l'école, ASPIHL et ARASAPE.

4. Nous avons constaté une charge élevée du compte Police et sécurité publique, ce point est directement calculé et imputé par le canton selon un calcul de répartition entre communes.

5. Nous soulevons également l'effet positif du nouveau système de péréquation qui montre un bénéfice péréquatif pour notre commune d'un montant de CHF 85'730.00. L'Impôt à la source des personnes physiques d'un montant de CHF 100'000.00 est également relevé de manière positive.

6. La marge d'autofinancement est en baisse de CHF 90'244.00. Elle est néanmoins budgétisée à CHF 679'622.00 ce qui laisse une marge de manœuvre pour permettre de financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Pour information, il existe un tableau de bord des communes Vaudoises. Vous y trouverez des indications sur la santé financière de notre commune. Nous vous y invitons à visiter le site : <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/finances-communales/tableau-de-bord-interactif> puis sur la gauche vous cliquez sur tableau de bord 2024.

7. Nous relevons que le déficit de CHF 117'093.00 est mesuré et équilibré par rapport au budget.

8. Pour rappel, le plan d'investissement en annexe, ne fait pas partie du budget, il est soumis à titre indicatif. Des préavis seront présentés en temps et en heure.

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission des finances vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Roche

Vu le préavis N° 48/2025 de la Municipalité au Conseil communal relatif au budget de fonctionnement pour l'année 2026 ;

Ouï le rapport de la commission des finances chargée de l'examen de cet objet ;

Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

Décide **D'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2026, qui présente les résultats suivants :**

Charges	CHF	10 884 696.00
Revenus	CHF	<u>10 767 603.00</u>
Résultat (déficit présumé)	CHF	<u>- 117 093.00</u>

Ont signé :

Aeberhard Marc

Cassella Antonio

Marsoni Lucette

Mijaljovic Pascal

Koehler Stéphanie

